

BAC PRO

—
CPA

Carrossier Peintre Automobile

1 000

jeunes en formation
en alternance

90

collaborateurs

5

centres de formation
en Ile-De-France

94%

de réussite
aux examens

94%

d'insertion professionnelle
à 6 mois

L'admission et les pré-requis

(critères et modalités)

- **Public** : tout public âgé de 16 à 29 ans révolus (ou 15 ans en fin de 3ème de collège) en apprentissage. Tout public en contrat de professionnalisation,
- **Niveau d'accès** : jeunes sortant de 3ème générale (BAC PRO en 3 ans) ou jeunes titulaires d'un CAP sous condition (Nous Consulter),
- **Statut** : salarié sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- **Conditions d'Admission** : présélection sur dossier, tests de positionnement et entretien de motivation,
- **Accompagnement à la recherche d'entreprise,**
- **Admission définitive dès signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.**

La formation

(durée, rythme, coût)

- En 3 ans : **1850 heures en CFA.**
- En 2 ans : **pour les apprenants titulaires d'un CAP soit 1350 heures en CFA.**
- Rythme d'alternance : **périodes en centre de formation et en entreprise.**
- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les méthodes mobilisées

- Cours en présentiel,
- Pratique professionnelle en atelier,
- Travaux pratiques en laboratoires,
- Utilisation de plateformes digitales.

Les modalités d'évaluation

- Diplôme du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
- Contrôle en Cours de Formation ou Ponctuel
- RNCP 37913 – Niveau 4
- Echéance de l'enregistrement : 31/08/2028

Les activités professionnelles

- Diagnostic et communication technique
- Intervention et réparation sur un élément
- Préparation et application des peintures
- Intervention sur les amovibles et les vitrages

Les perspectives professionnelles

Les titulaires de ce BAC PRO peuvent travailler dans tout type d'entreprise de réparation de carrosseries de véhicules automobiles (ateliers indépendants, ateliers rattachés au réseau d'un constructeur ou intégrés à une entreprise ou une collectivité). Ce diplôme permet d'accéder au métier de :

- Carrossier,
- Peintre,
- Chef d'équipe atelier.

Taux d'insertion globale dans l'emploi à 6 mois : non disponible sur la fiche RNCP

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : non disponible sur la fiche RNCP

Les poursuites d'études possibles

Le titulaire de ce BAC PRO peut envisager de poursuivre ses études en :

- CQP Peintre en carrosserie
- CAP Peintre Automobile
- BAC PRO Maintenance des véhicules option véhicules légers
- BAC PRO Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier
- BTS Maintenance des véhicules option véhicules légers
- CQP Dépannage Remorquage

Les + de la formation

- Une expérience professionnelle,
- Des formateurs issus du milieu professionnel,
- Une qualification professionnelle associée : avis favorable à intervenir sur un véhicule électrique,
- Des plateformes techniques rénovées (véhicules hybrides, véhicules électriques, matériels et outillages adaptés),
- Accueil et accompagnement adaptés et personnalisés pour les personnes en situation de handicap.

Le programme de la formation

- Formation professionnelle
 - Technologie
 - Intervention sur véhicules et haute Technicité
 - Analyse Fonctionnelle et Structurale (A.F.S)
- Formation générale
 - Français
 - Histoire-Géographie
 - Enseignement Moral et Civique
 - Mathématiques
 - Sciences Physiques et Chimiques
 - Langue vivante : Anglais
 - Economie-Gestion
 - Prévention Santé Environnement (P.S.E)
 - Arts Appliqués et Cultures Artistiques
 - Education Physique et Sportive (E.P.S)



● Centres proposant cette formation ● Autres centres AFORPA



Les centres sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



Cofinancé par l'Union européenne

iledeFrance

aforpa
@ccélérateur de réussite

Spécialiste de la
formation en alternance
aux métiers de l'automobile

Siège social

150-156, rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice
Tél. : 01 41 79 16 90 - www.aborpa.fr

